

Masseurs -kinésithérapeutes



Parce que les kinésithérapeutes ont le devoir de ne pas proposer à leurs patients des procédés thérapeutiques insuffisamment éprouvés, l'Ordre vient de publier un guide téléchargeable gratuitement qui rappelle aux professionnels quelques règles de prévention contre les dérives thérapeutiques.

La maladie peut placer le patient dans une situation de grand désarroi, voire de désespoir, l'incitant parfois à chercher des solutions alternatives. Le professionnel lui-même peut se trouver démuni face à son incapacité à répondre à la souffrance de son patient. Il peut même être tenté de suivre une formation sur des techniques plus ou moins douteuses, et cela en toute bonne foi. C'est pourquoi l'Ordre a souhaité rappeler quelques règles, notamment de déontologie, pour permettre aux praticiens de jouer leur rôle dans les limites de leur profession, et aux patients d'être sécurisés lorsqu'ils sont au contact de la profession.

Le guide traite, dans une première partie, des critères pour identifier les dérives thérapeutiques, puis rappelle les paramètres légaux de la kinésithérapie, avant de conclure sur les actions de l'Ordre pour lutter contre ces dérives. Plusieurs avis de l'Ordre contre certaines pratiques sont d'ailleurs annexés en fin de livre pour plus de précisions.

Cet outil doit permettre aux kinésithérapeutes, mais aussi aux élus ordinaires qui sont au contact quotidien des kinésithérapeutes en exercice et aux conseils départementaux

de l'Ordre, de diffuser les bonnes pratiques.

Pour consulter ce guide : www.ordremk.fr/

© 2016 Les Echos Publishing